

DICRIM

VERSION 2026

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES

RISQUES MAJEURS

Comment s'en protéger ?

Ce document est fait pour vous.



Risques naturels

Risques technologiques

Risques sanitaires



Commune de

LALBENQUE



Comment s'en protéger ?

Les crues soudaines de nos cours d'eau

Le Lemboulas et le ruisseau des Valses peuvent paraître paisibles, mais ils réagissent violemment lors d'orages ou de pluies torrentielles, pouvant inonder les points bas des routes.

Le ruissellement urbain

Le danger vient aussi de la pluie qui ne s'infiltre plus, en cas de fortes précipitations :

- L'urbanisation croissante empêche l'absorption de l'eau ;
- Nos rues en pente peuvent se transformer en véritables torrents ;
- Le bas du bourg est particulièrement exposé à ces accumulations.

Les bons gestes

AVANT	PENDANT	APRÈS
S'informer sur le risque et tenir compte des alertes-météo.	Renoncer à tout déplacement / Ne pas aller chercher les enfants à l'école (ils sont pris en charge).	S'assurer que l'eau du robinet soit potable.
Anticiper les inondations : connaître les risques de proximité.	Accéder aux étages de votre habitation.	Faire l'inventaire des dégâts et prendre des photos.
Nettoyer les abords et favoriser les drains et les fossés d'écoulement.	Sur la route, en voiture, s'éloigner des ruisseaux susceptibles de déborder.	Déclarer le sinistre aussitôt.
	Se renseigner sur la situation en aval.	
	Ne pas chercher à circuler sur une zone inondée.	
	Respecter les consignes de sécurité émises par les autorités.	

Le réflexe qui sauve !

En cas de montée des eaux, montez à l'étage, n'allez pas chercher vos enfants à l'école et ne descendez jamais dans un sous-sol.



Comment s'en protéger ?

Le territoire de Lalbenque, de par sa situation géographique, peut être exposé à des phénomènes météorologiques soudains et violents. Qu'il s'agisse de vents tempétueux, de chutes de grêle ou de phénomènes tourbillonnants (tornades), ces événements peuvent causer des dégâts matériels importants et mettre des vies en danger, en un temps très court.

Un événement météo peut basculer en quelques minutes. Le 31 août 2015, un épisode d'une violence inouïe, un vent mesuré à 158 km/h sur la commune a transformé des objets du quotidien en projectiles dangereux.

Ne sous-estimez jamais une vigilance orange (niveau 3).

4 NIVEAUX DE LA VIGILANCE MÉTÉO

VERT : niveau 1

Pas de vigilance particulière.

JAUNE : niveau 2

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex : mistral, orages d'été) sont prévus ; tenez vous au courant de l'évolution météorologique.

ORANGE : niveau 3

Soyez très vigilant ; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

ROUGE : niveau 4

Une vigilance absolue s'impose ; des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

**Le réflexe
qui sauve !**

Une coupure d'électricité ou de téléphone n'est pas rare lors de ces épisodes. Gardez toujours à portée de main une radio à piles et une lampe torche chargée.

ORAGES VIOLENTS, TORNADES, TEMPÊTES

Les bons gestes

AVANT	PENDANT	APRÈS
Bien avant : limiter ou abattre les grands arbres pouvant tomber sur votre habitation.	Près de chez soi, s'abriter, se calfeutrer, fermer portes, fenêtres et volets.	Informez de la situation pour rassurer ou informer des difficultés : personnes, animaux, voiries, bâtiments...
Ne pas banaliser les alertes : tenir compte des alertes diffusées par Météo-France, par Intramuros ou les agences d'assurances.	Débrancher les appareils électriques.	Suivre les instructions et attendre les moyens de secours.
	Ne pas paniquer, si possible ; rassurer les plus petits, les personnes vulnérables.	Ne pas toucher les fils électriques ou téléphoniques tombés à terre.
Anticiper, ne pas attendre le dernier moment, prévenir les proches et les voisins, mettre les animaux domestiques en sécurité.	Utiliser le Kit d'urgence.	En voiture, reprendre la route quand tout est calme et être attentif à l'état de la route : coulée de boue, arbres couchés, inondations. Respecter les instructions.
En cas de machine à Oxygène, demander des bouteilles de secours au service.	A l'extérieur, en voiture ou autres moyens de déplacement, en balade, dans les champs, au stade... arrêter les activités, se mettre en sécurité hors zone boisée, prévenir ses proches ou relais de quartier de votre position et attendre la fin de l'épisode ou les secours, si nécessaire.	
Prévoir le kit d'urgence en cas de coupure de courant ou d'eau potable.		



Comment s'en protéger ?

Avec le changement climatique, les épisodes de fortes chaleurs et les déficits en eau deviennent plus fréquents et plus longs à Lalbenque. Ce risque est "silencieux" mais redoutable pour la santé des plus fragiles, pour nos ressources en eau et pour nos infrastructures (fissures sur les maisons liées au retrait-gonflement des argiles).



Je reste au frais
chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau
sans attendre d'avoir soif



Je me mouille
le corps



Je ferme les volets
et fenêtres



Je privilégie des
activités douces



Je mange frais
et équilibré



J'évite de boire
de l'alcool



Je prends
des nouvelles
des plus fragiles



Ne sous-estimez jamais une vigilance orange !

4 NIVEAUX - PLAN CANICULE

VERT : veille sanitaire

Veille saisonnière activée chaque année
du 1er juin au 31 août

JAUNE : avertissement chaleur

Probabilité importante de passage en vigilance
orange canicule dans les jours qui viennent.
Maisons de retraites, hôpitaux,
crèches en alerte.

ORANGE : alerte canicule

Déclenchée par les préfets en lien avec
les Agences régionales de santé.
Dispositions prises dans les maisons de retraite
et hôpitaux en faveur des personnes âgées.
Les communes contactent
les personnes âgées isolées.

ROUGE : mobilisation maximale

Déclenchée en cas de canicule aggravée (rupture
de l'alimentation électrique, pénurie d'eau
potable, saturation des établissements de santé).

Le réflexe qui sauve !

La mairie tient à jour un registre des personnes vulnérables
pour assurer un suivi en cas d'alerte. Si vous êtes une
personne isolée ou si vous connaissez quelqu'un qui l'est,
n'hésitez pas à contacter la mairie pour l'inscription.

Formulaire de recensement des personnes vulnérables



Risques naturels

FORTES CHUTES DE NEIGE ET/OU PÉRIODE DE GRAND FROID



Comment s'en protéger ?

Bien que Lalbenque bénéficie d'un climat océanique, nous ne sommes pas à l'abri d'épisodes hivernaux extrêmes. Paradoxalement, comme ces phénomènes deviennent moins fréquents, nous y sommes souvent moins préparés et donc plus vulnérables.

Qu'est-ce qu'une "vague de froid" ?

Il ne s'agit pas d'un simple coup de gel nocturne, mais d'un épisode répondant à trois critères :

- Intensité : des températures nettement inférieures aux normales saisonnières.
- Durée : au moins trois jours consécutifs.
- Étendue : un phénomène qui touche l'ensemble de notre région.

Les bons gestes

AVANT	PENDANT	APRÈS
Faire vérifier les appareils de chauffage et la quantité de combustible.	Eviter les sorties inutiles.	Noter et témoigner de votre expérience pour développer la culture du risque.
Prévoir un chauffage d'appoint en cas de coupure électrique.	Faire preuve de solidarité avec les voisins pour mutualiser les sorties, les courses.	
Prévoir des réserves alimentaires suffisantes et des vêtements chauds.	Nettoyer le pas de porte ou trottoir afin de limiter les risques de chutes.	
S'informer et informer les autres sur une vague de froid, de verglas ou chutes de neiges.	Ne pas s'approcher des arbres et des lignes électriques en cas de fortes chutes de neige.	
Vérifier l'état des pneus du véhicule.	Attendre le nettoyage des accès par les personnes équipées de matériel : agents communaux, professionnels, agriculteurs.	

**Le réflexe
qui sauve !**

Chauffez sans boucher. Ne couvrez jamais les grilles d'aération (risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone).

Risques naturels

MOUVEMENTS DE TERRAINS, UN RISQUE À MULTIPLES FACETTES



Comment s'en protéger ?

Les mouvements de terrain sont des déplacements du sol ou du sous-sol. À Lalbenque, ce risque a plusieurs visages, certains agissant lentement sur vos habitations, d'autres de manière brutale.

Les deux types de menaces :

- **Mouvements lents** : ils déforment le sol centimètre par centimètre, fissurant les murs et fragilisant les structures sur le long terme.
- **Mouvements rapides** : soudains et brutaux, ils représentent un danger immédiat pour les personnes et les biens.

Les 3 facettes du risque sur notre commune :

1. **Le retrait-Gonflement des Argiles (RGA)** : c'est le risque le plus fréquent. Le sol argileux se rétracte comme une éponge sèche en été et gonfle lors des pluies. Ce phénomène, accentué par le dérèglement climatique, cause des fissures importantes sur les maisons.
2. **Les glissements de terrain** : une masse de terre qui glisse lentement sur une pente, souvent à cause de l'humidité excessive du sol.
3. **Les cavités souterraines** : notre sous-sol peut cacher des vides (naturels ou anciens vestiges humains). Un effondrement soudain peut se produire si la "voûte" de ces cavités devient trop fine ou fragile.

Les bons réflexes de prévention

Avant de construire

Réalisez impérativement une étude de sol (obligatoire dans les zones à risque argile).

Entretenez votre terrain

Évitez de planter des arbres à racines profondes trop près des façades et assurez une bonne évacuation des eaux de pluie pour ne pas saturer le sol.

Observez

Si des fissures en "escalier" apparaissent sur vos murs ou si vos portes ferment mal soudainement, contactez un expert.

**Le réflexe
qui sauve !**

En cas d'effondrement ou de glissement imminent : évacuez immédiatement les lieux, ne perdez pas de temps à emporter des objets, et ne rentrez pas dans le bâtiment avant l'avis des experts.

Risques naturels

INCENDIES ET FEUX DE ZONE BOISÉE,
DE LANDES ET DE CHAMPS



Comment s'en protéger ?

À Lalbenque, la beauté de nos paysages boisés et de nos terres agricoles s'accompagne d'une vulnérabilité au feu, surtout lors des étés secs et venteux. L'actualité récente nous rappelle que le risque n'est plus une exception, mais une réalité à anticiper.

Les causes : souvent un manque de vigilance

La majorité des départs de feu est d'origine humaine : un mégot jeté par la fenêtre, un barbecue malgré l'interdiction ou des travaux produisant des étincelles. Un geste d'imprudence suffit à déclencher une catastrophe.

Les bons réflexes de prévention

Le débroussaillage autour de votre habitation est obligatoire. C'est votre meilleure protection et celle des pompiers qui viendraient vous secourir.

Pourquoi débroussailler ?

Un guide sur les Obligations Légales de Débroussaillage. (OLD)



Mieux se protéger contre les incendies dans le Lot

INCENDIES ET FEUX DE ZONE BOISÉE, DE LANDES ET DE CHAMPS



AVANT	PENDANT	APRÈS
Suivre les ODL : Obligation Légale de Débroussaillage.	Informers les sapeurs-pompiers au plus vite et le plus précisément possible.	Faire l'inventaire des dégâts, prendre des photos, déclarer le sinistre aux assurances.
S'informer sur le risque, en mairie, en préfecture, sur Météo France.	Protéger avant tout les personnes et les animaux domestiques ou d'élevage.	Voir un médecin ou une cellule d'écoute à cause du traumatisme.
Respecter les arrêtés pris par la Préfecture et la Mairie sur les interdictions en lien avec l'état de canicule et de sécheresse.	Fermer les volets, portes et fenêtre, calfeutrer-les avec un linge humide.	Noter et témoigner de votre expérience.
Prévoir des moyens de lutte rapide.	Ne pas s'approcher du feu. Observer le sens du vent et s'éloigner dos au vent.	
S'assurer d'être sur la liste des personnes vulnérables.	Eviter d'utiliser le véhicule à cause du risque d'explosion. Fermer les vannes de gaz et produits inflammables.	
Penser à ne pas utiliser les outils thermiques avec la grosse chaleur, préférer les heures fraîches de la journée.	Dégager les voies d'accès, suivre les recommandations des pompiers, ne pas les importuner.	
	Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils sont en sécurité.	

Le réflexe qui sauve !

Si vous êtes témoin d'un départ de feu : appelez immédiatement le 18 ou le 112. Donnez une localisation précise. Si le feu approche de votre maison, restez enfermé (les murs protègent mieux que la voiture), fermez les volets et placez des linges humides au bas des portes.

Risques technologiques

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD) - RUPTURE DE CANALISATION DE GAZ DE VILLE



Comment s'en protéger ?

Le risque TMD est lié à un accident impliquant des produits inflammables, toxiques ou explosifs. À Lalbenque, ce risque circule sur nos routes, nos rails et même sous nos pieds via les canalisations de gaz.

Où se situe le danger à Lalbenque ?

- **Le réseau routier** : c'est notre exposition principale. La **D19** traverse la commune d'est en ouest et passe au cœur de nombreuses zones habitées (Piboulède, Ausset, Rescousserie, le Mercadiol, Lissaure, etc.). Les **D6** et **D10** sont également concernées.
- **L'autoroute et le train** : les **axes Nord-Sud** qui bordent l'ouest de la commune transportent quotidiennement des volumes importants de marchandises.
- **Les stations-services** : situées en zone urbanisée (proche du collège et des commerces), elles présentent un risque localisé d'incendie ou d'explosion.
- **Le gazoduc** : une canalisation de gaz haute pression traverse Lalbenque du Nord au Sud. Bien qu'enterrée et surveillée, elle reste un point de vigilance majeur.

Les 3 dangers d'un accident TMD :

- **L'explosion** : onde de choc et projections de débris.
- **L'incendie** : dégagement d'une chaleur intense et de fumées.
- **Le nuage toxique** : dispersion de produits dangereux dans l'air, pouvant provoquer des irritations ou des empoisonnements par simple inhalation.

Le réflexe qui sauve !

Si vous êtes témoin d'un accident ou si l'alerte est donnée :

1. **Confiner-vous** : entrez dans le bâtiment le plus proche.
2. **Bouchez les arrivées d'air** : fermez portes, fenêtres et ventilations pour éviter l'entrée de gaz toxiques.
3. **Ne fumez pas** : évitez toute flamme ou étincelle.
4. **Écoutez la radio** : attendez les consignes des autorités pour l'évacuation.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES(TDM) - RUPTURE DE CANALISATION DE GAZ DE VILLE

Les bons gestes

AVANT	PENDANT	APRÈS
Prévoir un KIT d'urgence, adhésif large et tissus.	Si témoin d'un accident, informer le plus rapidement possible les pompiers : être le plus précis : lieux, type d'accident, matières dangereuses.	Noter et témoigner de votre expérience pour favoriser la culture du risque.
	S'éloigner le plus rapidement possible et se confiner rapidement dans le bâtiment le plus proche.	
	Protéger les personnes et les animaux domestiques.	
	Ne pas fumer ou provoquer une flamme ou une étincelle.	
	Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils sont en sécurité. (PPMS)	
	Ne pas téléphoner inutilement. Faire un bon usage des réseaux sociaux, ne pas diffuser de rumeurs ou de fausses informations. Respecter les consignes fournies par les autorités.	

Qu'est-ce que
l'ADR?

Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses sur Route.

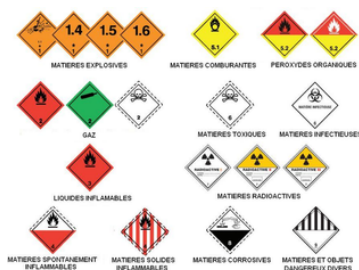
Apprendre à lire une plaque de camion transportant des matières dangereuses



Le numéro d'identification du **DANGER** (ou code danger) est situé dans la moitié supérieure du panneau.

Le numéro d'identification de la **MATIÈRE** (ou code ONU) est situé dans la moitié inférieure du panneau.

CLASSE	SIGNIFICATION
1	Matières et objets explosifs
2	Gaz (émanation due à la pression ou réaction) <i>Propane, Azote, Chlore</i>
3	Liquide inflammable <i>Essence, Alcool, Peintures</i>
4	Solide inflammable <i>Soufre, Magnésium</i>
5	Comburant (favorise l'incendie) <i>Oxygène, Peroxydes</i>
6	Matière toxique ou infectieuse <i>Pesticides, Cyanure</i>
7	Matière radioactive <i>Matériel médical ou industriel</i>
8	Matière corrosive <i>Acide sulfurique, Soude</i>
9	Dangers divers (réaction violente spontanée) <i>Amiante, Batteries lithium</i>



**Le réflexe
qui sauve !**

Ne vous approchez jamais d'un camion accidenté pour lire ces numéros. Utilisez des jumelles si possible, ou contentez-vous de signaler aux pompiers (**18/112**) la présence d'une plaque orange et la couleur des étiquettes en forme de losange.

Risques technologiques

EXPLOSION DES RÉACTEURS DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GOLFECH



Comment s'en protéger ?

Tout comme Tchernobyl (1986) ou Fukushima (2011) ont marqué l'histoire, la présence d'une centrale nucléaire à proximité de notre territoire impose une vigilance et une préparation spécifique. À Lalbenque, les colonnes de vapeur de la centrale de Golfech sont souvent visibles, rappelant la réalité de ce risque.

Qu'est-ce que le risque nucléaire ?

Il s'agit d'un accident grave (comme la fusion du cœur du réacteur) entraînant un rejet de radioactivité.

- **L'irradiation** : rayonnement à distance (comparable à une radiographie).
- **La contamination** : c'est le danger principal pour nous. Des poussières radioactives sont transportées par l'air et se déposent sur le sol, l'eau et les aliments. Si on les respire ou les ingère, elles irradient le corps de l'intérieur.

La situation à Lalbenque

- **Distance** : nous sommes situés à environ 60 km de la centrale de Golfech (2 réacteurs de 1310 MW).
- **Périmètre de sécurité** : bien que Lalbenque soit hors du rayon immédiat de 20 km (PPI), notre commune se situe dans la zone dite "des 80 km" (zone de protection élargie).
- **Action municipale** : en cas d'accident majeur, la distribution de comprimés d'iode est prévue par le plan ORSEC départemental et intégrée au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Lalbenque.

Le mémo de la Mairie !

Pourquoi l'iode ?

En cas de rejet radioactif, de l'iode radioactif peut être libéré. Prendre un comprimé d'iode "sain" (stable) permet de saturer votre glande thyroïde pour qu'elle ne puisse plus fixer l'iode radioactif, limitant ainsi les risques de cancers futurs.

Les bons gestes

1	Mettez-vous à l'abri immédiatement : allez dans un bâtiment en dur, fermez les fenêtres et coupez toute ventilation (le confinement est votre meilleure protection contre les poussières radioactives).
2	Iode : ne prenez de comprimés d'iode stable QUE sur instruction formelle du Préfet (diffusée par radio ou haut-parleurs). L'iode protège la thyroïde de la contamination.
3	Hygiène : si vous étiez dehors, changez de vêtements à l'entrée et lavez-vous sans frotter pour éliminer d'éventuelles poussières.
4	Consommation : ne consommez pas d'eau du robinet, ni de produits frais du jardin (potager) avant autorisation.



Que faire en cas d'accident nucléaire ?

CONSULTER LE SITE GÉORISQUES





Comment s'en protéger ?

Une pandémie est une épidémie qui franchit les frontières pour toucher un continent, voire le monde entier. Elle survient lorsqu'un nouveau virus apparaît, face auquel nous ne sommes pas immunisés et pour lequel les traitements manquent initialement (ex : COVID-19, grippe H1N1, grippe aviaire).

Pourquoi le risque augmente-t-il ?

Selon l'OMS, plusieurs facteurs accélèrent la propagation des maladies :

- **La mondialisation** : la rapidité des voyages internationaux transporte les virus d'un bout à l'autre de la planète en quelques heures.
- **La densité de population** : la concentration urbaine et les élevages intensifs facilitent la transmission.
- **L'environnement** : le dérèglement climatique et la perte de biodiversité favorisent le passage de virus de l'animal à l'homme.

Les modes de transmission :

- Par l'air : postillons, toux, éternuements ou aérosols.
- Par les mains et les surfaces : contacts directs ou objets souillés.
- Par l'alimentation ou l'eau : dans certains cas spécifiques.

Les bons gestes

AVANT	PENDANT
Constituer un kit pandémie : masque, gel hydroalcoolique.	Respecter les consignes de sécurité de base.
Avoir une culture du risque et de la résilience : prévoir des réserves alimentaires traditionnelles et des produits de première nécessité.	Protéger les personnes vulnérables et faire preuve de solidarité.
	Adapter votre mode de consommation en privilégiant le local, le fait-maison, les petites réparations.

Témoigner de vos expériences, vos capacités de gestion de la crise, vos difficultés.



Comment s'en protéger ?

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est désormais implanté et actif dans les 13 départements de l'Occitanie. Reconnaisable à sa silhouette noire et ses rayures blanches, il pique principalement le jour et sa piqûre est douloureuse. Au-delà de la nuisance, il peut transmettre des maladies graves comme la dengue, le chikungunya ou le zika.

Pourquoi est-il une menace à Lalbenque ?

Le moustique qui vous pique est souvent né directement chez vous ou chez votre voisin immédiat. Il se déplace très peu (seulement 30 à 150 mètres autour de son lieu de naissance). Une personne revenant de voyage avec le virus peut se faire piquer par un moustique local, qui risque de transmettre ensuite la maladie à tout le quartier.

Les bons gestes

1	Vêtements : portez des habits couvrants, amples et de couleur claire.
2	Répulsifs : appliquez des produits anti-moustiques sur la peau, après avis médical ou pharmaceutique pour les enfants et femmes enceintes.
3	Habitat : utilisez des moustiquaires aux fenêtres. Videz les coupelles d'eau croupie et nettoyez les arrivées de gouttières.

**Le réflexe
qui sauve !**

Au retour d'un voyage en zone tropicale : si vous ressentez une fièvre brutale, des douleurs articulaires ou des courbatures, consultez immédiatement un médecin. Continuez à vous protéger des piqûres pour éviter de contaminer les moustiques locaux.

Risques sanitaires

RUPTURE D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE



Comment s'en protéger ?

La sécurité alimentaire n'est pas seulement une question de quantité, c'est la garantie pour tous d'avoir un accès physique et économique à une nourriture saine et suffisante en tout temps. Elle repose sur quatre piliers : **l'accès, la disponibilité, la qualité et la stabilité.**

Pourquoi est-il une menace à Lalbenque ?

En mai 2024, notre commune a accueilli un "stress-test" sur le parvis de l'église pour évaluer notre résilience locale. Le constat est clair : nous ne sommes pas encore prêts à faire face à une rupture prolongée. C'est un enjeu de sécurité civile majeur.

Les bons gestes

AVANT	PENDANT...ET APRÈS
Encourager les pratiques agricoles maraichères et les circuits-courts. (Projet Alimentaire de Territoire)	Gérer la crise en évitant les tensions et les peurs-paniques, en suivant les consignes officielles.
Acheter régulièrement aux producteurs locaux et cuisiner régulièrement et simplement leurs produits.	Faire preuve de solidarité et d'entraide : commune, voisinage, associations.
Développer la pratique du jardinage individuel ou jardinage partagé et/ou pédagogique et participer à des ateliers-cuisine.	Aider les personnes vulnérables.
S'occuper d'un poulailler individuel ou collectif.	Mutualiser et partager les ressources : terres, jardins, espaces communaux, plants, graines potagères, savoir-faire.
Replanter des arbres fruitiers de variétés locales, apprendre à tailler, à greffer.	Privilégier les circuits courts, les producteurs locaux, favoriser les drives-fermiers, les marchés et commerces de proximité.

Retrouver les gestes de bonne pratique (los biais), les savoir-faire : faire des conserves de manière individuelle ou en commun, cuisiner, faire des réserves ; prévoir un local adapté pour conserver son stock. Garder les graines, fabriquer une grainothèque individuelle et/ou collective.



Comment s'en protéger ?

L'eau douce ne représente que 3 % de l'eau sur Terre. À Lalbenque, l'accès à une eau saine au robinet est un service essentiel qui peut être menacé par des crises de deux natures : quantitatives (manque d'eau) ou qualitatives (eau polluée).

D'où vient l'eau à Lalbenque ?

Aujourd'hui, notre eau provient principalement des forages du Tréboulou (Flaujac-Pujols). Elle est puisée dans les nappes phréatiques, puis traitée par ultrafiltration avant d'être acheminée vers nos châteaux d'eau. La qualité est strictement contrôlée et les résultats sont publics.

Quelles sont les causes possibles d'une coupure ?

- **Pénurie** (risque quantitatif) : sécheresse prolongée épuisant les nappes, rupture majeure de canalisation ou cyberattaque paralysant les systèmes de pompage.
- **Pollution** (risque qualitatif) : accident industriel, acte de malveillance ou événement météo (inondation, coulée de boue) rendant l'eau trouble (turbidité) et impropre à la consommation.



Le mémo de la Mairie !

Le saviez-vous ?

Une fuite de chasse d'eau peut gaspiller jusqu'à 600 litres par jour. Surveiller ses installations, c'est aussi protéger notre ressource commune. En cas de coupure, la priorité absolue est donnée aux usages sanitaires et alimentaires.

RUPTURE D'APPRIVISIONNEMENT DURABLE EN EAU POTABLE

Les bons gestes

AVANT	PENDANT	APRÈS
Faire des réserves d'eau de pluie pour tous les usages qui ne nécessitent pas de l'eau potable : jardin, animaux, toilettes...	Suivre les consignes suivant le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde dans un souci de partage et de solidarité.	Témoigner de l'événement, des points de vigilance à améliorer.
Préserver les ressources en eau : puits, fontaines, citernes. (Voir site mairie)	Accepter le rationnement établi pour répartir le stock d'eau potable reconstitué.	Réévaluer les besoins essentiels en eau potable.
Prévoir des réserves de bouteilles d'eau potables pour les besoins urgents.	Faciliter la distribution qui sera faite à la population.	

Evaluer les besoins de première nécessité.

S'informer sur la qualité de l'eau auprès du SESEL (Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot), de l'observatoire public SISPEA et de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Le mémo ! de la Mairie

Le saviez-vous ?

Le SESEL tient à rappeler de ne pas jeter les lingettes même biodégradables dans les toilettes. Elles provoquent des bouchons dans les réseaux d'assainissement collectif, des débordements et de la pollution. Les lingettes biodégradables mettent plusieurs mois à se dissoudre.

Appeler les secours avec méthode et précision



1	Je suis victime ou témoin... Je donne un numéro de téléphone sur lequel je reste joignable.
2	Je donne l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir, surtout si je ne suis pas sur place.
3	Je précise les motifs de mon appel, l'état de la situation et celui des éventuelles victimes.
4	Je m'exprime clairement auprès de mon interlocuteur et j'écoute attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours.
5	Je réponds bien à toutes les questions qui me sont posées.

LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEURS-POMPIERS	
112 URGENCE EN EUROPE	114 URGENCE SMS POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	3939 ÉCOUTE, VIOLENCE, FAMILIALES	
Mairie 05 65 31 61 17	Communauté de communes 05 65 24 22 50	Département 05 65 53 40 00	Préfecture 05 65 23 10 00
GRF (gaz) 0 800 47 33 33	ENEDIS (électricité) 0972 675 0 + n° du département	Saur (eau potable) 05 81 91 35 07	21

AVANT- PENDANT - APRÈS

J'acquiers les principaux réflexes

1	Je prends connaissance du DICRIM de la commune de Lalbenque.
2	Je discute des risques avec mon entourage, notamment avec les enfants et je remplis le PFMS* : plan familial de mise en sûreté.
3	Je prépare mon kit d'urgence .
4	Je connais les relais de quartier.
5	Je connais les signaux d'alerte.
6	Je prends conscience du danger et je me mets rapidement à l'abri avec ceux qui m'entourent.
7	Je ne vais pas chercher les enfants à l'école, ils sont pris en charge.
8	J'agis dans le calme en respectant les consignes fournies par les autorités.
9	Je fais en sorte de libérer les réseaux.
10	Je prends conscience des dégâts.
11	Je me mets à la disposition des secours.
12	Je fais un retour d'expérience.





Tout savoir sur la RCSC de Lalbenque

DICRIM (version longue)
consultable sur www.lalbenque.fr ou en mairie.

Mairie de Lalbenque

120 Rue du Marché aux Truffes

46230 Lalbenque

05 65 31 61 17